

Tabouret de jardin haut empilable ATTIC en polypropylène - BRIQUE

FICHE TECHNIQUE

REFERENCE : ATTIC-TBAR-BRICK

GENCOD : 8 414 376 784 372



Le tabouret de jardin haut ATTIC rouge brique est équipé d'un dossier et d'un repose-pieds pour offrir un confort optimal. Il est empilable et 100% recyclable. Léger et robuste, il est également résistant aux chocs, au gel et aux UV.

Composition	Tabouret de bar de jardin haut avec dossier et repose-pieds Très léger, empilable et recyclable Embouts antidérapants Résistant aux chocs, au gel et aux UV
Matière	100% polypropylène renforcé avec fibre de verre
Coloris	Rouge brique
Dimensions produit(s)	L 50 x l 51 x H 95 cm Assise : L 35,5/34 x P 37 cm Hauteur sol-assise : 76,5 cm Hauteur sol-repose pieds : 33 cm Poids maximum supporté : 120 kg
Nombre de colis	1 colis
Dimensions colis	L 70 x l 60 x H 110 cm

Tabouret de jardin haut empilable ATTIC en polypropylène - BRIQUE

FICHE TECHNIQUE

REFERENCE : ATTIC-TBAR-BRICK
GENCOD : 8 414 376 784 372

Poids brut / net	Poids brut : 5,8 kg / net : 4,8 kg
Montage	Livré monté
Conseils d'entretien	Nos meubles sont destinés à un usage extérieur et/ou intérieur. Dans tous les cas, il reste préférable de les rentrer à l'abri pendant l'hiver ou en cas de non-utilisation. Vous avez choisi un meuble principalement composé des matières suivantes : - Polypropylène : le polypropylène est idéal pour le mobilier de jardin : léger, très facile à entretenir, il résiste également très bien aux intempéries. Nettoyer votre mobilier à l'eau légèrement savonneuse et rincer à l'eau claire. Éviter les produits de nettoyage agressifs.
Garantie	Durée légale de conformité 2 ans
Informations complémentaires	La garantie ne concerne pas : - les griffes, empreintes, éclats, coups ou brûlures - les détériorations sur les coussins (coutures, fermetures éclair...) - la rouille (il convient de traiter, dès réception, les parties en acier avec un produit anti-rouille) - les défauts ou détériorations provoqués par un usage différent de celui pour lequel le produit a été conçu, par une mauvaise utilisation ou par le non-respect de la notice de montage, du guide de pose ou des conseils d'utilisation et d'entretien - les détériorations ou défauts provoqués lors de la livraison, de l'installation ou du montage, par le distributeur, l'installateur ou le consommateur - les défauts d'aspect visibles non déclarés lors de la livraison du produit - les dégâts constatés sur un meuble déjà installé - les modifications d'aspect du produit consécutives à l'usage, en particulier pour les éléments soumis à l'usure - les produits qui ont été entreposés dans des conditions inadaptées Détails de la garantie : - la garantie prend effet le jour de réception par le revendeur et est valable 2 ans - la garantie couvre les pièces reconnues défectueuses par DCB GROUPE, tels que les vices de fabrication matière Demande de garantie : - toute demande de garantie doit être formulée sur notre site internet www.dcb-groupe.com rubrique "Espace SAV" - accompagnez impérativement votre demande d'une description écrite et claire de l'avarie constatée, de photos et de la copie de la facture d'achat Photos : Suggestion de présentation Copyright © DCB GROUPE - Tous droits réservés.